

# COMMUNE DE SAUVILLE

## COMPTE RENDU CM DU 21/04/2008

### 1/ BUDGETS PRIMITIFS 2008

LE CM VOTE A L'UNANIMITE LES BUDGETS PRIMITIFS 2008 COMME SUIT, SACHANT QUE POUR CHAQUE SECTION, DEPENSES = RECETTES

BUDGETS	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
COMMUNE	173962	227668
EAU	92801	82398
ASSAINISSEMENT	2942	3142
FORET	36407	205952

### 2/ VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES COMMUNALES

AL'UNANIMITE, LE CM MAINTIENT LES TAUX DES QUATRE TAXES COMMUNALES POUR 2008 SOIT

TH 5.89%

TFB 8.67%

TFNB 16.07%

TP 4.17%

### 3/LOGEMENT RDC COMMUNAL

APRES VOTE LE CM FIXE LE MONTANT DU LOYER A 385 E/MOIS.

### 4/ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : 1ER TONTE

DANS LE CADRE D'UNE PREMIERE TONTE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX, LE CM ACCEPTE L'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION CHANTIERS ET SERVICES, SON DEVIS ET AUTORISE LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A CETTE PRESTATION.

### 5/ FORMATION DES ELUS

CONSIDERANT LES POSSIBILITES PROPOSÉES AUX ELUS DE SUIVRE CERTAINES FORMATIONS DANS LE CADRE DE LEUR FONCTION, LE CM EN ACCEPTE A LA FOIS LE PRINCIPE ET AUTORISE SUIVANT LEUR DEMANDE, M. LE MAIRE ET SON PREMIER ADJOINT A SUIVRE RESPECTIVEMENT UNE FORMATION LES 25/04/08 ET 09/09/08.

## **6/ CREATION DE POSTES**

CONSIDERANT LA NECESSITE DU SERVICE, LE CM DECIDE POUR L'AVENIR, LA CREATION DES POSTES SUIVANTS :

- AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET VOIRIES
- AGENT D'ENTRETIEN ET DE SALUBRITE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX
- AGENT D'ACCOMPAGEMENT SCOLAIRE.

## **7/OPAV : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DES VERGERS**

CONSIDERANT QUE CETTE OPERATION VISE LA PLANTATIONS DES VERGERS PAR DES FRUITIERS LOCAUX DE SOUCHE, LE CM CONFIRME NE PAS AVOIR DE PROJETS COMMUNAUX PROPRES DANS CE DOMAINE.

## **8/ TRAVAUX SUR CAPTAGES : POSE DES GRILLAGES**

CONSIDERANT L'OBLIGATION DE POURSUIVRE LES TRAVAUX SUR LES CAPTAGES PAR LA POSE DE GRILLAGES, VU L'ARRETE PREFECTORAL N° 2825/2007 LE CM ACCEPTE LE DEVIS ESTIMANT L'ENSEMBLE (LE GRILLAGE SA POSE ET UNE PORTE AUTOUR DES CAPTAGES D'EAU POTABLE) A 21 450 E HT ET SOLLICITE DE L'AGENCE DE L'EAU UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMPLETANT CELLE PREALABLEMENT DEFINIE EN 2003 CALCULEE SUR LA BASE DES TRAVAUX ESTIMES A CETTE EPOQUE.

## **9/ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

SUITE AU RENOUVELLEMENT MUNICIPAL LE CM FIXE UNE LISTE DE 24 CONTRIBUABLES TRANSMISE AUX SERVICES FISCAUX. CEUX-CI DEVRONT A PARTIR DE CETTE LISTE CHOISIR 6 COMMISSAIRES ET 6 SUPPLEANTS QUI AURONT POUR FONCTION DE SIEGER AUX SEANCES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS JUSQU'A EXPIRATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CM. CETTE COMMISSION A POUR MISSION DE DONNER SON AVIS EN MATIERE DE VALEUR LOCATIVE, A LA DEMANDE DES SERVICES FISCAUX.

## **10/ SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PRIVES**

CONSIDERANT LE BUDGET 2008 COMMUNE VOTE CE JOUR, LE CM ACCORDE DES SUBVENTIONS A DES ORGANISMES PRIVES COMME SUIV

ADMR 100<sup>E</sup> ADAPEI 100<sup>E</sup> FAMILLES RURALES 100<sup>E</sup> SOUVENIR FRANCAIS 25<sup>E</sup>

## 11/FORET

- *TRAVAUX SYLVICOLES :*  
LE CM DECIDE D'EFFECTUER LES TRAVAUX SYLVICOLES SUR LES PARCELLES 16/17/19 C546 ET PHA 3 ; IL RETIENT LES DEVIS DE :
  - MUNIER ET COUVAL AGISSANT RESPECTIVEMENT SUR LES PARCELLES 16 ET 19 POUR DU DEPRESSAGE ET DU DEGAGEMENT
  - WADEL SUR LA PARCELLE 17 ET C 546 POUR DE LA PLANTATION ET SA MISE EN PLACE ESTIMEE PAR L'ONF SELON DEVIS COUVAL ET MUNIER
  - CALOT ET WADEL RESPECTIVEMENT POUR DU BROYAGE ET DE LA PLANTATION SUR LA PARCELLE 19
  
- *VENTE BORD DE ROUTE DES HOUPPIERS (800T) RESTANTS DES PARCELLES 7-9 ET 40* LE CM AUTORISE LE MAIRE A SIGNER LE CONTRAT DE VENTE SI LE PRIX DE EST DE 30 E/T AU MINIMUM.

## 12/ INFORMATIONS DIVERSES

- LECTURE DE LA LETTRE DE MME LE MAIRE DE ROBECOURT PORTANT SUR UN DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU CSDU
- MENUES REPARATIONS AU LOGEMENT DU 1<sup>ER</sup> ETAGE DE L'ECOLE (PORTE D'ENTREE) ET DANS LE LOCAL DES POMPIERS (VITRE)
- COMITE DES FETES : POINT SUR LES CONCLUSIONS DE SA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE PAR LAQUELLE A L'ISSUE D'UN VOTE IL AVAIT ETE DECIDE DE NE PAS ORGANISER LA FETE DU VILLAGE. SOUCIEUSE DE MAINTENIR CETTE TRADITION LA MUNICIPALITE OFFRIRA CETTE ANNEE LE VIN D'HONNEUR. TOUTEFOIS IL A ETE DEMANDE AU COMITE DES FETES D'ENONCER SES INTENTIONS A VENIR EN MATIERE DE GESTION DES FESTIVITES SUR LE VILLAGE NOTAMMENT CELLE CELEBRANT LE 14 JUILLET.

**LISTE DES 24 CONTRIBUABLES : 12 COMMISSAIRES ET 12  
SUPPLEANTS FIXE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAUVILLE  
EN  
DATE DU 21/04/2008**

<b>COMMISSAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
LORRAIN GILLES	BRENEL COLETTE
LAPREVOTTE GERARD	HEINDEL MICHEL
PIERROT PIERRETTE	JOLY JEAEN LOUIS
DARGENT HERVE	DARGENT ROBERT
DIDIER GILLES	JOLY DIDIER
JOLY CLAUDE	LEXA RAPHAEL
DELAVAL ARMEL	JOLY THERESE
GRUJARD MARC	ROVEL PHILIPPE
DELAMOTTE JACKY	LECLER MARIELLE
VALLE MIREILLE	MARLET MARTINE
MARCHAL PATRICK	LAPREVOTTE GHISLAIN
GIRARDOT JEROME	HAUTCOEUR ALAIN

**LE MAIRE**